

La voix de L'ANR

le magazine des retraités de La Poste et d'Orange

OCTOBRE 2019

N°490



P. 37 DOSSIER SPÉCIAL

ANR du Rhône :
ils ont tout pour nous éclairer

ANR
La Poste et Orange



“ Chaque progrès donne un nouvel espoir, suspendu à la solution d’une nouvelle difficulté. Le dossier n’est jamais clos ”

Claude Lévi-Strauss

Sortons de notre torpeur

Après avoir présidé quatre ans aux destinées de notre association et avant d’entamer un nouveau mandat, je ne peux que partager le constat de Claude Lévi-Strauss. L’ANR s’est bâtie sur un socle de hautes valeurs, qu’elle peut s’honorer d’avoir scrupuleusement respectées, qui ont fait son ciment et lui ont donné une foi inébranlable en l’avenir.

Au point peut-être d’avoir parfois sous-estimé les signes avant-coureurs de menaces qui aujourd’hui affectent la majorité de grandes associations comme la nôtre :

- L’évolution profonde des mentalités : la disparition progressive de l’esprit militant au profit d’une approche très matérialiste, très consumériste à l’égard du monde associatif ;
- Les bouleversements affectant le monde du travail ;
- La révolution des supports d’information avec Internet et les réseaux sociaux ;
- L’allongement de la durée de vie en bonne santé après la vie active (à 65 ans on est encore souvent « en pleine forme ») ;
- Une redéfinition du bénévolat...

Il était devenu désormais indispensable de sortir de notre torpeur pour progressivement « reprendre du poil de la bête » et partir à la reconquête de ceux de nos collègues qui avaient perdu la foi et hésitaient à nous rejoindre. Et, partir aussi à la conquête de nouveaux publics, issus d’autres horizons, mais tout aussi demandeurs de ce qui fait notre force : la convivialité, la solidarité et la défense de nos mandants.

Dans ce contexte, l’élaboration d’un nouveau « projet associatif » était devenue une évidence. Sans rien renier de notre socle traditionnel de valeurs, il fallait ouvrir néanmoins de nouvelles voies pour que notre ANR continue à répondre aux attentes de ses adhérents, en



tenant compte de l’évolution de celles-ci. C’est ce nouveau projet associatif, dont vous trouverez la présentation dans ce numéro de notre magazine, qui servira de guide aux bénévoles, lesquels, tous les jours, auprès de moi ou dans les territoires, sont à votre service. C’est ce nouveau projet associatif qui, nous l’espérons, assurera la pérennité de l’ANR.

Mais chacun de vous, adhérent ancien ou plus récent, chacun peut aussi nous aider à son niveau. Lorsque vous avez connaissance du départ à la retraite ou en préretraite (TPAS...) d’un ami, même étranger à La Poste ou Orange, d’un ancien collègue, d’une connaissance, pourquoi ne pas lui parler de l’ANR, de ses objectifs, de ses activités (les voyages, séjours « seniors en vacances »), voire de certains avantages que peut proposer notre association (10 % d’Orange par exemple). Vous pouvez même lui suggérer de tester une activité dans le groupe de son choix. Oui, chacun d’entre vous est un recruteur en puissance. Alors, merci d’avance ! Comme le constatait Lévi-Strauss, le dossier n’est jamais clos, mais avec votre appui le faire progresser est plus aisé.

Félix Vézier,
Président national

Dans l’espace adhérents du site ansiege.fr vous êtes informés de l’actualité de vos droits. Pour y accéder, c’est très simple : dans le bandeau bleu de la page d’accueil, cliquer sur “VOUS ÊTES”, puis “ADHERENT (ESPACE adhérents)” indiquer un identifiant : adherent (sans accent) Pour le mot de passe, merci de vous adresser à votre groupe ANR.

Défense > Rencontre > Information > Entraide > Protection

> DÉFENSE

| | |
|---|---------|
| Réforme des retraites : que penser des préconisations de Jean-Paul Delevoye ? | 06 à 08 |
| Réforme des retraites : que vont devenir les pensions de réversion ? | 09 à 10 |

> ACTUALITÉ

| | |
|---|---------|
| Un projet associatif, ça sert à quoi ? | 11 à 13 |
| Comment obtenir le remboursement d'un renouvellement anticipé d'aides auditives ? | 14 |
| Forfait hospitalier. Quel nouveau montant ? | 15 |
| Aidants : quelques nouveautés pour les proches | 15 |
| Des bureaux de La Poste transformés en résidences pour les seniors ? | 16 |

> ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

| | |
|--|---------|
| Comment gérer la perte de masse musculaire chez les seniors ? | 17 |
| Journée de solidarité 2019 : Près de 3 milliards au service des personnes âgées et handicapées | 18 à 19 |
| Grand âge et autonomie | 19 |
| La loi appelée MA SANTÉ 2022 | 20 |

> CULTURE

| | |
|-------------------------------------|---------|
| Culture générale | 22 à 27 |
| Anecdotes | 28 à 29 |
| Les indiscretions de Jocelyne | 30 |
| Humour | 31 |

Amicale-Vie 32 à 33

OFFRE EXCLUSIVE

> JEUX

| | |
|--------------------|----|
| Mots croisés | 34 |
| Anagrammes | 34 |
| Mots fléchés | 35 |
| Sudokus | 36 |
| Mots mêlés | 36 |

DOSSIER SPÉCIAL

ANR du Rhône : Ils ont tout pour nous éclairer 37 à 40

> ENTREPRISES

| | |
|--|---------|
| Ma French Bank, la banque mobile de La Poste | 41 |
| La 5e génération de réseau mobile arrive dans le monde | 42 à 44 |
| Deux grandes premières pour PHILAPOSTEL ! | 45 |

> VIVRE-INFOS

| | |
|----------------------------------|---------|
| Les lecteurs nous écrivent | 46 |
| Condoléances | 47 |
| Livres | 48 |
| Adresses du Groupe | 49 |
| Locations | 49 |
| Noces | 49 |
| Solutions des jeux | 50 à 51 |

> NOS DEUILS (encart)

> Abonnements

OCTOBRE 2019 • 92^e année
prix de l'abonnement annuel 22 €
(4 numéros)
Magazine trimestriel de l'ANR
(Association nationale de retraités)

> Rédaction

Directeur de la publication :
Félix VÉZIER

Responsable d'édition :
Francis COURRIC

Comité de rédaction :
Emmanuel BELLANGER
Daniel BERTRAND
Monique GASNIER
Yves HAMEAU
Alain JENTILE
Michèle LE GOFF
Bernard MULÉ
Jocelyne PERSONNE
François REISSER
Jean-Michel SAGNIER
Jean-Pierre VACHE
Marie-Claude VATTEMENT

Dessins : Yves HAMEAU (ANR 08)

> Fabrication

Éditeur : ANR Siège national
13 rue des Immeubles-Industriels,
75011 Paris

Conception - impression :
ARMICOM
26bis La Chalopinière
44210 PORNIC
Tél. : 06 81 78 43 12

> Administration

Dépôt légal 4^e trimestre 2019
Commission paritaire
n° 0719G81872
ISSN 1636-6530
Tirage 75 000 exemplaires

ANR Siège national
13 rue des Immeubles-Industriels,
75011 Paris
Tél. : 01 43 79 37 18
Fax : 01 43 79 86 84

Site internet : <http://www.anrsiege.fr>
Courriel : anrsiege@orange.fr
Amicale-Vie : 01 43 79 21 28

Pouvoir d'achat : il s'améliore... Ah bon !

Si l'on en croit les déclarations officielles, le pouvoir d'achat des Français devrait progresser de 2 % en 2019. On parle même de « hausse historique ». L'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) a publié une étude indiquant que les ménages français devraient gagner en moyenne 850 € de pouvoir d'achat en 2019 !

Mais attention, nous prévient-on, cette hausse est une moyenne et certains ménages gagneront donc beaucoup moins que d'autres. Il est vrai que la prime d'activité concerne certains, pas d'autres, que la baisse de la CSG concerne certains, pas d'autres, que la suppression de la taxe d'habitation concerne certains, pas d'autres, etc. Alors, qui perd, qui gagne à cette loterie ? Comment peut-on s'y retrouver ? On cherche encore... Rendez-vous dans notre numéro de janvier !

En attendant, la hausse des dépenses contraintes concerne tout le monde.

> LES CHIFFRES DU MOIS D'AOÛT

L'indice INSEE des prix à la consommation, hors tabac : il est à 104,40 €, la hausse annuelle se maintient à 0,9 %.

L'indice de référence des loyers au 2^e trimestre 2019 est à 129,72 €. Une hausse de 1,53 %. Le tassement se poursuit après 1,74 au 4^e trimestre 2018 et 1,70 au 1^{er} trimestre 2019.

Le SMIC : il n'a pas bougé depuis le 1^{er} janvier 2019, sur la base de 35 heures, le mensuel brut, est de 1 522 € et le mensuel net de 1 204 €. Le SMIC horaire brut est à 10,03 € et le net à 7,94 €.

> LES DÉPENSES CONTRAINTES : CONTRAIREMENT AU SMIC ET AUX PENSIONS DE RETRAITE, ELLES BOUGENT !

Alimentation : + 3,4 % ; c'est le poste qui présente l'inflation la plus forte. Tout augmente : les légumes frais + 16,8 %, lait et fromages + 2,6 %, les poissons et fruits de mer + 2,7 %, la viande + 3 % et le record avec les pommes de terre + 19,1 % ! Et ce malgré la loi alimentation de février.

Énergie : + 3,2 %. La baisse du gaz - 2,2 % et le tassement du fuel - 0,5 %, corrigent un peu l'effet de la hausse de l'électricité + 7,3 %.

Assurances : + 2 %. Très forte hausse pour les assurances auto + 2,5 % et les complémentaires santé + 2,3 %.

Logement : + 1,8 %. L'énergie pèse pour 3,2 % et l'entretien et réparations pour 2,2 %. À noter qu'il s'agit d'un calcul INSEE. Le loyer effectif est mesuré à + 1,1 %, mais, dans certaines villes, les hausses atteignent 10 % !

Transports : + 0,3 %. L'inflation est moins forte qu'au trimestre précédent grâce au tassement, selon l'INSEE, du prix des carburants et à la baisse du prix des voitures neuves. Par contre, pour les réparations et l'entretien c'est une hausse de 3 %.

Services financiers : + 0,2 %. La cause en revient aux frais de banques.

Habillement et chaussures : - 1,2 %. Baisse sur les vêtements, - 2,4 %, mais pas sur les chaussures + 0,6 % dont + 2,7 % pour les chaussures d'enfant. Pour le nettoyage des vêtements, c'est + 1,8 %.

Santé : - 1,2 % grâce à une baisse des produits pharmaceutiques - 4,1 %. Espérons que ce n'est pas cette pression sur les prix qui conduit à la rareté de certains médicaments. Très légère hausse chez les généralistes + 0,2 %, plus forte chez les spécialistes, + 1,6 %, mais baisse pour le dentaire, - 1,9 %.

Communications : - 1,9 %, la baisse est bien moindre qu'au trimestre précédent avec une remontée des prix des services de téléphonie et télécopie et la hausse des services postaux + 6,6 % dont 8,2 % pour le courrier.

> ET PENDANT CE TEMPS

- Bernard Arnault devient la deuxième fortune mondiale, avec une fortune personnelle de 107,6 milliards de dollars, soit 96 milliards d'euros.
- En juillet dernier à New York, à l'occasion d'une vente aux enchères organisée par Sotheby's, un entrepreneur canadien faisait l'acquisition de 99 paires de baskets de collection pour 850 000 dollars (757 000 €).

Jean-Michel Sagnier